Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

Gatineau, le 19 juin 2020

Objet : école d'été 2020

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Centre des services scolaire au Cœur-des-Vallées offre des cours de récupération pour ses élèves des établissements Hormisdas-Gamelin, Sainte-Famille/ aux Trois-Chemins et Louis-Joseph-Papineau.

Les cours permettent à l'élève d'atteindre le seuil de réussite dans une discipline échouée (entre 50 % et 59 %) pour accéder à une classe supérieure. La durée du cours est de 40 heures. **L'élève doit avoir déjà suivi ce cours durant l'année scolaire pour s'inscrire au cours d'été.**

Cours d'été 2020		
4e secondaire		
Code	**Titre**	**Description**
055-444	Science et technologie	Volet théorique seulement
063-414	Mathématique – CST	C1 (résoudre) et C2(raisonner)
065-426	Mathématique – SN	
085-404	Histoire	(sous réserve d'un enseignant)
132-406	Français	Lecture et écriture
134-404	Anglais	
5e secondaire		
132-506	Français	Lecture et écriture
134-504	Anglais	

Il est obligatoire de suivre le cours d'été pour avoir accès à la reprise d'examen.

Calendrier		
Période d'inscription	**Horaire des cours**	**Examen**
Les 25 et 26 juin 2020 9 h à 12 h 13 h 15 à 15 h 45	Du 6 au 17 juillet 2020 9 h à 13 h	Du 20 au 23 juillet 2020 L'horaire vous sera remis lors de l'inscription.

La période d'inscription aura lieu à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin. Prenez note que le coût est de **300,00 $** pour l'élève du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées. Le paiement doit se faire **en argent comptant, par chèque certifié ou par mandat-poste** à l'ordre du « Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées ». **Aucun paiement par carte de débit, par carte de crédit ou par chèque personnel ne sera accepté.**

MODALITÉS

Lors de l'inscription, l'élève ou son parent devra présenter les documents suivants :

1. La recommandation de la direction;
2. Une pièce d'identité avec le code permanent ou le numéro de fiche;
3. Le plan d'intervention le cas échéant.

RÉGLEMENTS

Lors de la session des cours d'été, l'élève doit respecter les règlements qui touchent les normes vestimentaires, la discipline en classe, les exigences sanitaires liées à la Covid-19, la présence aux 40 heures de cours, la ponctualité et les limites relatives à l'usage du tabac. **Les élèves absents ou expulsés ne sont pas remboursés.**

TRANSPORT

Aucun service de transport scolaire n'est prévu pour la durée des cours d'été.

N.B. Les cours seront offerts dans les matières dont le nombre d'inscriptions excédera 15 personnes. Si le cours est annulé, les élèves seront informés dans les plus brefs délais. Le remboursement sera fait au mois d'août.

SESSION D'EXAMEN

Seuls des événements importants (une maladie grave ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche ou une convocation au tribunal) constituent des motifs valables d'absences.

L'utilisation d'appareil numérique (téléphone intelligent, baladeur numérique, montre intelligente, etc.) qui permet la communication, la navigation sur Internet, la traduction ou la création de textes, l'enregistrement ou la consultation de données est strictement interdite.

ENVOI DES BULLETINS ET REMISE DE NOTES

Les bulletins seront postés à compter du 10 août 2020. Aucun résultat ne sera divulgué par téléphone.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous invitons à communiquer avec Mme Céline Charron au 819 986-8511 poste 5271# ou par courriel à l'adresse suivante : m2798@cscv.qc.ca pour de plus amples renseignements.